

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil de la Ville d'Asbestos tenue ce **1<sup>er</sup> jour du mois de juin 2020**, Séance Huis-Clos à la bibliothèque, à compter de 18 h 30. Sont présents :

- monsieur le maire Hugues Grimard
- monsieur Jean-Philippe Bachand, conseiller au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire.

Sont également présents :

- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- maître Marie-Christine Fraser, greffière

Il est donc procédé comme suit :

**2020-148**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la présente séance avec l'ajout des points 9.4 et 9.5 ainsi que le retrait du point 8.1.

Adoptée

**2020-149**  
**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2020**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

**QUE** le Conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020 tel que rédigé.

Adoptée

**2020-150**  
**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 MARS 2020**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

**QUE** le Conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 mars 2020 tel que rédigé.

Adoptée

**2020-151**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2020**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

**QUE** le Conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020 tel que rédigé.

Adoptée

**2020-152**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2020**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bachand et résolu :

**QUE** le Conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2020 tel que rédigé.

Adoptée

**2020-153**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 MAI 2020**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

**QUE** le Conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 mai 2020 tel que rédigé.

Adoptée

**2020-154**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 MAI 2020**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

**QUE** le Conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mai 2020 tel que rédigé.

Adoptée

**2020-155**

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE D'ASBESTOS INC.-  
CAUTIONNEMENT AU MONTANT DE 49 999 \$ POUR L'ACQUISITION D'UN CHARGEUR  
POUR LA CARRIÈRE**

**CONSIDÉRANT** que la Corporation de développement socioéconomique d'Asbestos inc. opère la carrière Burbank où la Ville d'Asbestos se procure sa pierre pour ses nombreux chantiers ;

**CONSIDÉRANT** que la Corporation désire faire l'acquisition d'un chargeur Hyundai pour les opérations de la carrière ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos se porte caution en faveur de la Corporation de développement socioéconomique d'Asbestos inc. pour l'acquisition d'un chargeur Hyundai pour un montant de 49 999 \$ selon les termes et conditions mentionnés dans la convention de cautionnement.

**QUE** la trésorière, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les documents relatifs à ce cautionnement.

Adoptée

**2020-156**

**DEMANDE DE FINANCEMENT TEMPORAIRE AU MONTANT DE 1 539 500 \$**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville d'Asbestos effectue des travaux de réfections d'une partie de la rue Mercier et de la rue Paul;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville peut contracter une demande de financement temporaire selon l'article 567.2 Loi sur les cités et villes pour des dépenses effectuées en vertu d'un règlement d'emprunt;

**CONSIDÉRANT QUE** le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le règlement d'emprunt numéro 2020-310 pour 1 539 500 \$ afin d'exécuter les travaux ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos effectue une demande de financement temporaire auprès de la Caisse Desjardins des Sources pour un montant de 1 539 500 \$;

**QUE** le maire, M. Hugues Grimard ainsi que la trésorière, Madame Manon Carrier soient mandaté afin qu'ils puissent signer tous les documents et/ou contrats qui permettent de procéder à l'émission du financement.

Adoptée

**2020-157****EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS POUR LA SAISON ESTIVALE 2020**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos procède à l'embauche des employés suivants au service des Travaux publics pour la période estivale 2020 comme préposé à l'entretien des propriétés, leur salaire étant celui prévu à la convention collective en vigueur :

- Samuel Kroft,
- Maxim Giguère
- Thierry Lacerte
- Olivier Girard
- Jérémie Lebrun

Adoptée

**2020-158****OCTROI DU MANDAT POUR TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA RUE CHASSÉ ET DE LA 4<sup>e</sup> AVENUE**

**CONSIDÉRANT** que la Ville d'Asbestos a lancé un appel d'offres sur le site SEAO pour des travaux de génie dans le cadre des travaux d'infrastructures 2020 (réfection des rues Chassé et 4<sup>e</sup> Avenue);

**CONSIDÉRANT** que neuf (9) soumissionnaires ont déposé une offre conforme au devis d'appel d'offres en date du 30 janvier 2020;

**CONSIDÉRANT** que les offres ont été analysées et se détaillent comme suit :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>MONTANT TAXES INCLUSES</b>
T.G.C. inc.	2 264 838,99 \$
Germain Lapalme & Fils inc.	2 347 795,42 \$
Groupe Gagné Construction inc.	2 414 221,00 \$
Les Constructions de l'Amiante inc.	2 418 188,64 \$
La Sablière de Warwick Itée	2 517 820,68 \$
Eurovia Québec Construction inc.	2 527 275,43 \$
Sintra inc.	2 581 188,75 \$
Excavation Tourigny inc.	2 736 866,02 \$
Entreprise G.N.P. inc.	2 933 158,27 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos mandate l'entreprise T.G.C. inc. pour le projet d'infrastructures 2020 (réfection des rues Chassé et 4<sup>e</sup> Avenue) et ce pour le montant inscrit à la soumission soit 2 264 838,99 \$, ce montant incluant les taxes.

Adoptée

**2020-159**

**OCTROI DU MANDAT DE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX POUR TRAVAUX D'UNE PARTIE DE LA RUE CHASSÉ ET DE LA 4<sup>e</sup> AVENUE**

**CONSIDÉRANT** que la Ville d'Asbestos a lancé un appel d'offres sur invitation pour des services professionnels pour le contrôle des matériaux dans le cadre du projet d'infrastructure 2020;

**CONSIDÉRANT** que quatre (4) soumissionnaires ont déposé une offre conforme au devis d'appel d'offres en date du 23 avril 2020;

**CONSIDÉRANT** que les offres ont été analysées et se détaillent comme suit:

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Prix incluant les taxes</b>
Solmatech inc.	30 684,53 \$
Granulab inc.	34 736,25 \$
Englobe Corp.	35 583,04 \$
FNX Inov. inc.	37 126,00 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Caroline Payer, appuyée par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos octroie le mandat de contrôle des matériaux pour le projet d'infrastructures 2020 à la firme Solmatech inc. pour le montant inscrit à la soumission soit 30 684,53 \$ ce montant incluant les taxes.

Adoptée

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT AFIN D'ABROGER LE RÈGLEMENT 2013-204 ET SES AMENDEMENTS SUR LES REJETS DANS LES RÉSEAUX D'ÉGOUTS MUNICIPAUX**

Monsieur le conseiller Jean-Philippe Bachand par la présente :

donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, un règlement afin d'abroger le règlement 2013-204 et ses amendements règlement sur les rejets dans les réseaux d'égouts municipaux.

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET D'UN NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES REJETS DANS LES RÉSEAUX D'ÉGOUTS MUNICIPAUX (2020)**

Monsieur le conseiller Alain Roy par la présente :

donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, un nouveau règlement sur les rejets dans les réseaux d'égouts municipaux.

dépose le projet de règlement séance tenante.

2020-160

## POLITIQUE SALARIALE DES ÉTUDIANTS EN LOISIRS

**CONSIDÉRANT** que la convention collective des employés de la Ville d'Asbestos établis une échelle salarial pour le personnel étudiant;

**CONSIDÉRANT** que certains employés du service Loisirs, Culture et Vie communautaire ne sont pas couverts par la Convention collective des employés de la Ville d'Asbestos;

**CONSIDÉRANT** qu'il est opportun d'établir une politique salariale pour les étudiants non couvert par la convention collective harmonisé avec les conditions contenues dans la convention collective en vigueur;

**CONSIDÉRANT** qu'aucune formation n'est requise pour occuper les postes relatifs aux camps de jour et aux infrastructures mais que les postes en piscine, des formations sont obligatoires pour occuper ces postes et devraient être reconnues au niveau salarial;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bachand et résolu :

**QUE** la politique salariale suivante soit adoptée pour le personnel étudiant non couvert par la convention collective en vigueur :

**QUE** les taux horaire énoncés au tableau suivant s'applique :

	1 <sup>re</sup> Année	2 <sup>e</sup> année	À partir de la 3 <sup>e</sup> année
Moniteur de camp de jour	Salaire minimum + 1 \$	Salaire minimum + 1.75 \$	Salaire minimum + 2.50 \$
Moniteur responsable	Salaire minimum + 2 \$	Salaire minimum + 2.75 \$	Salaire minimum + 3.50 \$
Coordonnateur camp de jour	Salaire minimum + 3 \$	Salaire minimum + 3.75 \$	Salaire minimum + 4.50 \$
Assistant-sauveteur Médaille de bronze	Salaire minimum + 1.50 \$	Salaire minimum + 2.25 \$	Salaire minimum + 3 \$
Assistant-sauveteur Croix de bronze	Salaire minimum + 2 \$	Salaire minimum + 2.75 \$	Salaire minimum + 3.50 \$
Sauveteur national	Salaire minimum + 3 \$	Salaire minimum + 3.75 \$	Salaire minimum + 4.50 \$
Coordonnateur piscine	Salaire minimum + 5 \$	Salaire minimum + 5.75 \$	Salaire minimum + 6.50 \$

La majoration pour l'ensemble des postes suivra la majoration établie par la convention collective de 0,75 \$ par année d'ancienneté.

Le plafond salarial pour l'ensemble des postes est fixé à l'équivalent du salaire de la troisième année d'ancienneté.

Le taux horaire du salaire offert est ajusté lorsque le salaire minimum en vigueur au Québec varie.

Adoptée

**2020-161**

**EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS AU SERVICE DES LOISIRS POUR LA SAISON ESTIVALE 2020**

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos procède à l'embauche des employés suivant pour la période estivale 2020, leur salaire étant celui prévu à la politique salariale des employés étudiants non couvert par la convention collective :

Nom de l'employé	Poste occupé
<b>CAMP DE JOUR</b>	
Alexandra Grenier	Coordinatrice
Ann-Sophie Durand	Monitrice responsable

Adoptée

**2020-162**

**PROJET AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (VOLET LOCAL) – ÉQUIPEMENT DE CINÉ-PARC**

**CONSIDÉRANT** que la Ville d'Asbestos souhaite améliorer son offre culturelle à la population en présentant des activités culturelles qui peuvent répondre aux contraintes liées à la COVID-19;

**CONSIDÉRANT** que la Ville d'Asbestos offrait déjà à sa population un cinéma extérieur en saison estivale et que compte-tenu de la COVID-19, nous devons modifier nos façons de présenter cette activité pour pouvoir continuer d'offrir du cinéma extérieur à la population;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

**QUE** la Ville d'Asbestos adresse une demande financière au Fonds de développement des territoires - volet local auprès de la MRC des Sources pour un montant de 7 586.49 \$ pour le projet d'acquisition d'équipements de ciné-parc.

Adoptée

**RAPPORT D'ÉMISSION DES PERMIS POUR LE MOIS DE MAI 2020**

	Nombre de permis	Valeur déclarée	Cumulatif
<b>Janvier 2020</b>	16	203 500 \$	203 500 \$
<b>Février 2020</b>	11	150 824 \$	354 324 \$
<b>Mars 2020</b>	7	23 200 \$	377 524 \$
<b>Avril 2020</b>	21	1 331 013 \$	1 708 537 \$
<b>Mai 2020</b>	63	2 124 850 \$	3 833 387 \$

**2020-163**

**DESERTE EN INCENDIE : ADOPTION DU SCHÉMA DE COURVERTURE DE RISQUE DE LA MRC D'ARTHABASKA**

**CONSIDÉRANT** que le Service de sécurité incendie de la Ville d'Asbestos désert une partie de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick qui se trouve dans la MRC d'Arthabaska;

**CONSIDÉRANT** que les municipalités doivent déposer annuellement un rapport sur la mise en oeuvre du schéma de couverture de risques;

**CONSIDÉRANT** que les résultats du rapport ont été présentés aux membres du Conseil lors d'un atelier de travail;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

**QUE** le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos adopte le rapport d'activités du Service incendie d'Asbestos à l'égard de l'année 2019 du plan de mise en oeuvre du schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska.

Adoptée

**AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Le conseiller Jean-Philippe Bachand invite les citoyens à encourager les commerçants locaux particulièrement en ses temps de pandémie.

Le conseiller Alain Roy fait part des derniers développements dans le dossier du comité de citoyens Alliance Magnésium. Monsieur Roy annonce la nomination de madame Sylvie Bellerose sur le comité.

La conseillère Caroline Payer informe la population que la bibliothèque est maintenant ouverte. Madame Payer invite les citoyens à dénoncer positivement leurs voisins qui ont de beaux aménagements paysagers dans le cadre du programme d'embellissement de la Ville d'Asbestos.

Le conseiller Pierre Benoit félicite la population pour leur grande discipline durant la COVID.

Le conseiller Jean Roy fait état de l'avancement des travaux au nouvel Écocentre.

Monsieur le maire Hugues Grimard informe la population sur la réouverture des aires de jeux ainsi que de l'observatoire du puits minier. Monsieur le maire rappelle l'importance de l'achat local pour la survie de nos commerçants particulièrement en ses temps difficiles. En terminant, monsieur le maire tient à remercier les organismes communautaires qui font un travail essentiel auprès de la population durant la pandémie.



**2020-164**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller René Lachance et résolu :

Levée de la rencontre à 19 h 13.

Adoptée

---

**M. Hugues Grimard, maire**

---

**Me Marie-Christine Fraser, greffière**